



Stage National Suzuki 2022

21 - 26 Août 2022, Carroz d'Arâches

ADHÉSION

L'adhésion à l'AFPS est obligatoire pour toutes les familles, professeurs et professeurs stagiaires résidant en France. Si ce n'est pas fait, adhérez maintenant en cliquant ici :

<http://www.afpedagogiesuzuki.fr/boutique/>

Les familles ainsi que les professeurs stagiaires étrangers doivent être membre de leur association nationale.

TARIFS 2022 : Hébergement, Car, Animation ados

Hébergement par adulte	240 €
Hébergement par enfant : 12-15 ans	216 €
Hébergement par enfant : 6-11 ans	192 €
Hébergement par enfant : 3-5 ans	144 €
Hébergement enfant, moins de 3 ans	gratuit
Si Hébergement extérieur, par famille	50 €
CAR Aller/Retour par personne - Tarif unique	45€
Frais animation Ados par personne, pour tout le séjour	100 €

TARIFS 2022 : Cours violon, alto et violoncelle

Cours / Personne	Avant 15 mai 2022	Après 15 mai 2022
Forfait de cours tous niveaux	280€	300€
Option cours particuliers : Cahier 1-3	45 €	45 €
Option cours particuliers : Cahier 4 et +	65 €	65 €

TARIFS 2022 : Cours Piano

Les tarifs pour les pianistes sont différents des autres instruments car l'élève a un cours particulier chaque jour intégré dans son forfait de cours.

Cours / Personne	Avant 15 mai 2022	Après 15 mai 2022
Cahier 1	300€	320€
Cahier 2, 3 et 4	320€	340€
Cahier 5 +	350€	370€

ATELIER A LA CARTE - Sur demande

Tarif pour 1 atelier (4x1h) : 75€

La rythmique Dalcroze et les percussions corporelles sont des ateliers ouverts aux frères et sœurs non-musiciens, et éventuellement aux adultes (si le nombre d'inscrits est suffisant).

REMISE - pour familles nombreuses

Pour les familles ayant 3 enfants musiciens inscrits au stage, il est accordé une remise de 50€ sur le total.

Professeur en Formation / Observateur

- L'observation des cours est gratuite pour tous les professeurs adhérents à l'AFPS.
- Le stage est ouvert à toute personne extérieure à la pédagogie Suzuki souhaitant s'informer sur la pédagogie Suzuki.
50€ la semaine d'observation

Paiement

- Un acompte de 100€ par élève est demandé lors de l'inscription en ligne. L'acompte n'est pas remboursable sauf si l'AFPS annule le séjour.

- Pour payer le solde, veuillez attendre votre facture et la vérifier.
- La totalité du séjour doit être versée avant **le 15 août 2022.**

- **modes de paiement :**
 - Par virement bancaire en 1 à 3 fois (juin, juillet, août)
 - En 1 à 3 chèques à l'ordre de l'AFPS (encaissement : juin, juillet, août)
 - En chèques vacances ANCV : à l'ordre de Ternélia, les flocons verts

- **Date limite pour l'envoi des chèques:** 30 juin 2022.

Pour nous permettre d'associer l'inscription en ligne et paiement, merci de renseigner le nom de l'enfant inscrit au dos des chèques, ou en commentaire associé à votre virement.

Références bancaires de l'AFPS :

CREDIT AGRICOLE DE SAVOIE
IBAN : FR76 1810 6000 4496 7630 3576 718
BIC : AGRIFRPP881

Veuillez également majorer le montant des frais retenus par les banques

Contact

Pour des informations complémentaires :

Anne-Laure SAUVEGRAIN StgNational@gmail.com ou +33(0) 6 03 52 38 26

Pour tout envoi par email : StgNational@gmail.com

Pour l'envoi des chèques ou ANCV par courrier postal :

Régine GULLY / AFPS
10 allée du château
78 600 Le Mesnil le Roi

